



Commission  
européenne

# N'INTRODUISEZ PAS DE MALADIES ANIMALES DANS L'UNION EUROPÉENNE!

**LES VOYAGEURS DOIVENT  
PRÉSENTER CES PRODUITS  
AUX CONTRÔLES OFFICIELS.\***



Les produits d'origine animale peuvent contenir des agents pathogènes causant des maladies infectieuses chez les animaux.

L'introduction, dans l'Union européenne, de produits d'origine animale est soumise à des procédures et à des contrôles vétérinaires stricts.

\* À l'exception des voyageurs important de petites quantités pour leur consommation personnelle, en provenance des pays suivants: Andorre, Féroé, Groenland, Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Marin et Suisse.



# N'INTRODUISEZ PAS DE MALADIES ANIMALES DANS L'UNION EUROPÉENNE!



**LES VOYAGEURS DOIVENT PRÉSENTER CES  
PRODUITS AUX CONTRÔLES OFFICIELS.\***

Les produits d'origine animale peuvent contenir des agents pathogènes causant des maladies infectieuses chez les animaux.

L'introduction, dans l'Union européenne, de produits d'origine animale est soumise à des procédures et à des contrôles vétérinaires stricts.

**\*À l'exception des voyageurs important de petites quantités pour leur consommation personnelle, en provenance des pays suivants:**

**Andorre, Féroé, Groenland, Islande, Liechtenstein, Norvège, Saint-Marin et Suisse.**